



# Flash infos CQN

Le bulletin d'informations du Club Quad Nature

## Sommaire:

- Assemblée générale annuelle
- Une saison hivernale trop courte au goût de plusieurs membres...
- Les bornes de signalisation
- La passerelle : c'est pour quand?
- Le sentier Trans-Québec #65...
- Pacte rural Portneuf 2010
- La Randonnée des Dames 2010 avec Équipements Jocelyn Frenette
- La Randonnée de nuit 2010 avec Dion Moto

## DANS CE NUMÉRO :

Assemblée générale annuelle	1
Une saison hivernale 2010 trop courte	1
Les bornes de signalisation	2
Quels sont les postes à combler au prochain CA	2
La passerelle sur la rivière Portneuf: c'est pour quand	3
Le sentier Trans-Québec #65: ouverture en 2010	3
Randonnée des Dames 2010	4
Randonnée de Nuit 2010	4
Pacte rural Portneuf 2010	4
Quad Neuf...	5

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE CONVOCATION DES MEMBRES

Par la présente, tous les membres en règle au 14 avril 2010 sont convoqués à l'assemblée générale annuelle du Club Quad Nature qui aura lieu le 14 avril 2010 à la Cabane Chabot, situé au 800, 2e rang est à Neuville (sortie 285 de l'autoroute 40).

L'assemblée générale débutera à 20 h et celle-ci sera précédée d'un souper « Cabane à sucre » qui aura lieu à 18 h. Le prix du repas est de 20 \$ et il inclut les taxes et le pourboire.

L'ordre du jour est le suivant:

1. *Ouverture et mot de bienvenue*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
3. *Adoption du procès verbal de l'AGA 2009*
4. *États financiers 2009-2010 et rapport du Comité de surveillance des finances*

## UNE SAISON HIVERNALE 2010 TROP COURTE...

« Une autre belle saison hivernale de Quad, mais trop courte. » Voilà ce que pensent les quadistes membres du Club Quad Nature quand ils résumant la saison hivernale qui s'est terminée au début du mois de mars.

Malgré la saison courte, celle-ci s'est déroulée avec des conditions exceptionnelles de sentier.

Pour plusieurs quadis-

5. *Bilan des réalisations 2009-2010*

6. *Résumé des activités 2009-2010*

7. *Approbation des membres sur les activités du CA en 2009-2010*

8. *Priorités 2010-2011*

9. *Projets d'activités 2010-2011*

10. *Élections au CA*

11. *Lever de l'assemblée*

Prenez note que les vignettes estivales seront en vente aussi avant le début de l'assemblée générale annuelle. Ceux qui achèteront leur vignette estivale avant 20 h pourront aussi participer à l'assemblée et ils auront également le droit de vote.

Pour être du souper, vous devez **OBLIGATOIREMENT** faire votre réservation avant en appelant au 418.873.7823 avant le 12 avril 2010 ou en transmet-

tant un courriel précisant le nom des personnes à: aga2010@clubquadnature.com.

À l'exception du poste de Trésorier, tous les autres postes (19) du Conseil d'administration seront en élection. Il est important pour les membres de s'impliquer dans la vie du Club. Accéder à un poste du CA, c'est participer activement à l'évolution de son Club.

Une description sommaire des différents postes à combler se retrouve à la page 2. Rappelez-vous, si vous décidez d'être un membre du CA, vous devez vous impliquer tout au long de l'année.

*Pour pouvoir voter, vous devez présenter votre papier bleu de la FQCQ.*

N'oubliez pas qu'il y aura le tirage d'une vignette 2011 qui aura lieu tout juste avant la levée de l'assemblée générale, et ce, parmi toutes les personnes présentes.

permis cette connexion. Du côté du CQN, nous sommes encore prêts pour les prochaines saisons hivernales.

Espérons que cette connexion se réalisera dans une prochaine saison hivernale pas trop éloignée.

**FÉLICITATIONS** aux bénévoles opérateurs des resurfaçuses qui ont fait un excellent travail dans les sentiers et à ceux qui ont installé les balises et la signalisation.

## LES BORNES DE SIGNALISATION: TRÈS APPRÉCIÉES...

Regarde papa, des champignons bleus!... Voilà comment à décrit une jeune quadiste de 9 ans, les 8 nouvelles bornes de signalisation que le Club Quad Nature a installée dans le sentier entre Saint-Raymond et Neuville.

Ces nouvelles bornes visent à renseigner les quadistes membres du CQN et les visiteurs sur les directions à suivre et les distances avant de se rendre à un point de destination.

Ces bornes font partie du programme d'amélioration de la signalisation qu'a mis en place le Club Quad Nature en juin 2009. Toute la signalisation sur le territoire sera révisée et améliorée au besoin.

L'objectif premier est bien sûr d'informer les utilisateurs des sentiers, mais aussi de faire en sorte que les sentiers dans l'est et le

centre du comté de Portneuf servent de référence et de modèle en frais de signalisation de sentier quad au Québec. Il a été observé que



plusieurs quadistes excursionnistes ou touristes reviennent sillonner les sentiers quads qui sont dotés d'une très bonne signalisation. En plus d'attirer les

visiteurs par la beauté de nos sentiers, le Club Quad Nature entend les attirer à revenir par ces attentions qui leur sont portées en

Cette uniformisation vise à ne pas mêler les panneaux de prescription avec les panneaux de danger, d'indication et de travaux.

L'uniformisation de la signalisation permet aussi de simplifier sa compréhension, d'accroître la sécurité des usagers et de faciliter leur circulation sur les parcours qui leur sont réservés ou qu'ils doivent partager avec d'autres usagers.

Au cours de la période estivale, la signalisation sera revue et corrigée dans la Réserve faunique de Portneuf et entre les villes de Saint-Raymond et Portneuf.

À titre d'information, le Club Quad Nature acquiert en moyenne pour environ 3 000\$ de signalisation par année. Le vol et la destruction de la signalisation sont un fléau que tous les quadistes doivent aider à y mettre fin en dénonçant ceux qui commettent des actes illégaux.

## QUELS SONT LES POSTES À COMBLER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2010

Lors de la prochaine assemblée générale annuelle du Club Quad Nature qui se tiendra le 14 avril prochain, plusieurs postes sont à combler sur le conseil d'administration.

Au niveau du Conseil exécutif (CE), les postes de président, vice-président et secrétaire sont à pourvoir. Pour les postes de président et de secrétaire, le mandat est de 2 ans tandis qu'il est d'un an pour celui de vice-président.

Les 16 postes de directeur sont à combler, car ceux-ci sont à durée déterminée d'un an.

*Les responsabilités...*

Voici une description sommaire des responsabilités pour les différents postes en élection cette année.

Président:

1. Il préside toutes les assemblées du Conseil d'ad-

ministration.

2. Il décide de tous les points d'ordre et se charge de faire observer le protocole et code de procédure des assemblées délibérantes.

3. Il voit à l'application de tous les règlements du Club.

4. Il veille à ce que les autres officiers ou responsables de projets ou de comités remplissent leurs devoirs respectifs.

5. Il signe tous les documents administratifs, les procès — verbaux, les chèques et tout ce qui est susceptible de lier le Club.

6. Il représente le Club Quad Nature lors des rencontres avec les autorités gouvernementales, municipales et celles de la FQCQ.

7. Il fait partie de tous les

comités et il assiste à toutes leurs réunions, s'il le désire. Il doit donc être avisé.

8. Il peut faire des propositions, des suggestions et donner son avis sur tout sujet ou sur toute délibération.

9. Il a le vote prépondérant en cas d'égalité. Il peut s'il le désire, ne pas voter, si son vote n'est pas nécessaire.

Vice-président:

1. Il seconde le président dans ses fonctions et remplit toutes les fonctions que pourrait lui confier le président;

2. En l'absence du président à l'assemblée, il agit comme président et voit à la bonne marche de celle-ci.

Secrétaire:

1. Il dresse les procès ver-

baux de toutes les assemblées du Club, les signes conjointement avec le président et les conserve dans le livre de la compagnie.

2. Il conserve les noms et adresses de tous les membres du Conseil d'administration en inscrivant tous les renseignements (ainsi que les démissions, nominations, etc.), de même que tous les noms et adresses des membres.

3. Il garde tous documents et archives du Club.

4. Il rédige, reçoit et conserve toute la correspondance.

5. Il met tous les documents sous sa responsabilité à la disposition des membres du Club.

6. Il peut se faire attribuer toute autre tâche

*Suite à la page suivante...*

## POSTES À COMBLER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: SUITE...

### Directeurs:

Plusieurs postes de directeurs sont à combler avec des tâches différentes. La répartition des responsabilités entre les Directeurs s'effectue lors de la 1<sup>re</sup> assemblée régulière du nouveau CA. Les tâches suivantes sont pour un poste de directeur de secteur.

1. Il est responsable de son secteur.
2. Il est responsable du développement des sentiers et voit à ce que les travaux soient faits en conformité avec les règlements municipaux et gouvernementaux.
3. Il est de justifier et planifier l'entretien des sentiers de son secteur.
4. Il voit à négociation et à la signature des droits de

passage du secteur.

5. Il peut effectuer toute autre tâche à la demande du conseil d'administration.

Pour le Directeur responsable de la sécurité, les principales tâches sont les suivantes:

1. Il est responsable des patrouilleurs de tout le territoire.
2. Il voit au recrutement des patrouilleurs et il s'assure de la bonne marche de son équipe.
3. Il travaille en collaboration avec les membres du Conseil d'administration.
4. Il voit à ce que la circulation soit toujours sécuritaire dans les sentiers en collaboration avec le responsable de l'entretien des sentiers.

Pour le Directeur responsable des activités, les principales tâches sont:

1. Il dresse le calendrier annuel des activités et le fait approuver par le Conseil d'administration
2. Il doit faire approuver un budget pour chaque activité par le Conseil d'administration
3. Il s'assure de l'organisation adéquate et du bon déroulement des activités.
4. Il n'agit pas nécessairement comme organisateur des activités.
5. Après la réalisation de l'activité, celui-ci dépose le bilan financier de l'activité réalisée à la prochaine assemblée régulière du Conseil d'administration.

D'autres responsabilités sont aussi confiées à des Directeurs, comme la responsabilité du site Internet, le développement et l'entretien des sentiers, le garage et le matériel roulant ainsi que les cartes de membres et les cartes des sentiers.

*Une chose essentielle à ne pas oublier pour les futurs membres du CA: si vous acceptez de faire partie de l'équipe du Conseil d'administration, c'est que vous consentez à vous impliquer activement dans la gestion du Club.*

*Vous devez participer aux rencontres mensuelles du CA et assumer les responsabilités du poste occupé. Un membre du CA ne peut être un spectateur pendant la durée de son mandat.*

## LA PASSERELLE SUR LA RIVIÈRE PORTNEUF: C'EST POUR QUAND?

«La passerelle sur la rivière Portneuf: c'est pour quand?» Voilà la question qui est encore la plus souvent posée par les quadistes du Club Quad Nature.

Le dernier état de situation indique que les abords menant à la future passerelle sont aménagés. Les tests de sol ont été réalisés et les résultats ont servi à la préparation des plans des assises.

Les plans finaux de la passerelle et des assises seront

bientôt approuvés par l'ingénieur et par la suite, ceux-ci seront transmis avec les demandes environnementales aux autorités concernées.

Suite à la réception de ces différentes autorisations environnementales, un permis de construction sera demandé à la Ville de Portneuf pour débiter aussitôt les travaux.

Les délais sont longs et parfois incompréhensibles. 6 mois ont été perdus l'é

dernier par la négligence d'un professionnel à s'occuper avec diligence du dossier. Il a fallu presque recommencer à zéro le dossier à la fin de l'automne dernier.

Avec les plans remis à jour, une nouvelle évaluation financière sera effectuée. Cette évaluation des coûts servira à faire d'autres demandes de subventions pour compléter le financement requis pour la construction de la passerelle.

Dans le meilleur des scénarios, on prévoit avoir la

réponse aux demandes environnementales pour la fin juin 2010. Le permis de construction devrait être délivré au début de juillet et la construction des assises en août. La structure d'acier devrait prendre place au-dessus de la rivière en septembre et le pavé de bois au début d'octobre. L'inauguration aurait lieu à la fin octobre 2010.



## LE SENTIER TRANS-QUÉBEC #65: OUVERTURE EN 2010?

«Mais où donc sera situé ce sentier Trans-Québec?» se demandent plusieurs quadistes. Eh! Bien, ce nouveau sentier sera situé dans la Zec Batiscan-Neilson et éventuellement dans la Réserve faunique des Laurentides.

C'est ce sentier qui va permettre, un jour proche on l'espère, de rejoindre l'Étape. Dès cet été et aussitôt l'autorisation reçue du ministère

des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), le Club Quad Nature entreprendra les travaux d'aménagement d'une section de 3,5 kilomètres qui va permettre de relier 2 chemins forestiers existants dans la Zec Batiscan-Neilson.

Cette section à aménager est localisée tout juste au nord-est du lac du Nomade et en direction du lac Sapin. La nouvelle section du sentier

qui sera aménagé dans ce secteur aura 5 mètres de large. Des travaux de déboisement seront entrepris en premier pour ouvrir le passage à la machinerie lourde.

Ensuite, des fossés devront être creusés afin de canaliser les eaux de ruissellement provenant des montagnes avoisinantes. Pour terminer, de la gravelle sera étendue aux endroits requis et la signalisation

sera posée.

Ce nouveau sentier permettra d'ajouter 56,6 kilomètres de sentier quad estival au réseau du Club Quad Nature. Lorsque ce nouveau tronçon du Trans-Québec #65 sera en service dans la Zec Batiscan-Neilson, le sentier sera alors rendu à la limite de la Zec avec la Réserve faunique des Laurentides.

## LA RANDONNÉE DES DAMES 2010 AVEC ÉQUIPEMENTS JOCELYN FRENETTE

Par une belle journée confortable du 20 février 2010, 13 femmes ont pris le départ de la randonnée des Dames 2010 commanditée par les équipements Jocelyn Frenette.

Avec comme lieu de rassemblement le restaurant Paquet à ville de Portneuf, les participantes ont pu faire connaissance et échanger entre elles.

Quand l'heure du départ à 14 h a sonné, les agents de surveillance de sentier ont vu à la formation du convoi qui a pris la direction de la ville de Saint-Raymond.

Après quelques kilomètres, un court arrêt a eu lieu afin de s'assurer que tout était sous contrôle au niveau de toutes les participantes.

Par la suite, le convoi a redémarré et une vitesse moyenne de 35 kilomètres à l'heure été maintenue en sentier, et ce, avec des conditions exceptionnelles de sentier.

Rendue au rang de la Chapelle, une pause a été effectuée et les participantes ont

pu s'approvisionner en breuvages chauds auprès d'une cantine mobile que le Club Quad Nature avait demandé d'être présents à cet endroit. Rendu à Saint-Raymond, le groupe de quadistes s'est rendu au garage du Club Quad Nature afin d'y faire la dernière pause de cette randonnée.

Encore là, des breuvages étaient offerts aux participantes et aux conjoints de celle-ci. Par la suite, le convoi a repris le sentier en direction de l'Hôtel Roquemont où le souper avait lieu. Toutes les participantes se sont rendues à destination, très heureuses d'avoir fait cette randonnée.

Après le souper, un tirage a été effectué pour remettre les prix de participation aux quadistes. Par la suite, plusieurs participantes et leurs conjoints sont retournés en quad à Portneuf et vers Neuville.

*Le Club Quad Nature tient à remercier toutes les participantes, les agents de surveillance de sentiers, les bénévoles présents et les Équipements Jocelyn Frenette pour leur collaboration.*



## LA RANDONNÉE DE NUIT 2010 AVEC DION MOTO

« Une très belle randonnée en Quad, par une température splendide! » C'est le commentaire unanime exprimé par les participants à la randonnée de nuit 2010 Dion Moto qui s'est tenue le 23 janvier dernier.

Cette randonnée a pris son départ de la Ville de Portneuf en direction de Saint-Raymond. Le point d'arrivée était le garage du Club Quad Nature.

Après un souper buffet à volonté pizza-spaghetti au restaurant Paquet ou 75 personnes se sont présentées, le convoi de 50 VTT's s'est mis en branle aussitôt que tous les quads ont démarrés.

Par une température idéale de -6°C, les quadistes ont quitté le stationnement du restaurant Paquet pour emprunter le sentier en direction de Notre-Dame-de-Portneuf et ensuite le Transcon pour finalement prendre le sentier 4-saisons menant vers à St-Raymond.

Rendus à destination, du café chaud et autres breuvages attendaient les quadistes à l'intérieur du garage.

Cette activité fut un très grand succès qui a large-

ment dépassé les prévisions des organisateurs.

En effet, il a fallu organiser un 2e service pour le repas, car la salle ne pouvait contenir que 45 convives. Malgré le désappointement de quelques quadistes qui ont dû attendre à la 2e table pour le souper, les organisateurs ont pris bonne note des suggestions faites pour la prochaine édition.

Les conditions de sentier étaient impeccables; un sentier large avec un fond durci et sans présence de roulières...que demander de mieux?

En cours de randonnée, plusieurs ont pu admirer la longue filée de quad lors de la traversée des champs à Ste-Christine et à St-Raymond sous les lignes d'Hydro-Québec. Tout simplement fantastique et féérique comme image.

*Le Club Quad Nature tient à dire BRAVO À TOUS LES PARTICIPANTS et MERCI aux agents de surveillance de sentiers et à Dion Moto pour leur collaboration.*



## Pacte rural Portneuf 2010: le CQN reçoit 2 subventions

Ce n'est pas seulement une, mais bien deux subventions que le Club Quad Nature recevra dans le cadre du pacte rural 2010 de la MRC de Portneuf.

### Pacte rural local

La 1re subvention provient du pacte rural local de la Ville de Portneuf. Cette subvention de 3 700 \$ est pour le projet soumis et il vise à réaliser 3 volets spécifiques dans cette localité.

Le premier volet vise à déplacer le sentier au sud du rang Côteau-des-Roches. Le nouveau sentier arrivera près des bassins d'épuration

de la Ville de Portneuf et près de l'entrée de l'autoroute 40 direction ouest. Cette modification au sentier fera en sorte que la côte abrupte du «C» ne sera plus utilisée.

Le 2e volet vise à contourner des résidences sur la rue de la Rivière et le 3e volet servira à aménager le sentier 4 saisons entre le chemin Neuf et la limite des villes de Portneuf/Cap-Santé au niveau du gazoduc et à en installer de la signalisation.

### Pacte rural régional

Au niveau régional, le Club Quad Nature reçoit un mon-

tant de 7 500 \$ pour l'aider à aménager la section de 3,5 kilomètres du sentier Trans-Québec #65 dans la Zec Batisca-Neilson. (voir autre article)

Cette aide au niveau régional vient s'ajouter à une autre subvention obtenue auprès de la FQQQ pour réaliser ce projet.

Il va sans dire que l'obtention de ces subventions est conditionnelle à la réalisation des travaux indiqués dans le projet soumis à la MRC de Portneuf. Il ne sert à rien de déposer une demande subvention sans

avoir la capacité de réaliser tous les travaux prévus.

Chose certaine, un Club n'aura rien s'il ne demande rien. Depuis les 3 dernières années, le Club Quad Nature a fait plusieurs demandes de subvention auprès différents organismes publics.

Les argentés ainsi obtenus ont profité grandement aux quadistes et au développement de l'activité du quad. Pour ceux qui ne sont pas déjà membres d'un club de Quad, qu'attendez-vous pour faire partie d'un Club qui investit l'argent des membres dans les sentiers.

## Club Quad Nature inc.

Case Postale 5025  
Saint-Raymond (Québec)  
G3L 4R8

Pour nous joindre:  
Boîte vocale: 418.873.7823  
Courriel: info@clubquadnature.com

### PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MEMBRES:

9/06/2010: Restaurant Paquet (Ville de Portneuf)

11/08/2010: Restaurant Paquet (Ville de Portneuf)

13/10/2010: Hôtel Roquemont (Saint-Raymond)

Prenez note que toutes les rencontres débutent à **19 h 30**

### PROCHAINES ACTIVITÉS:

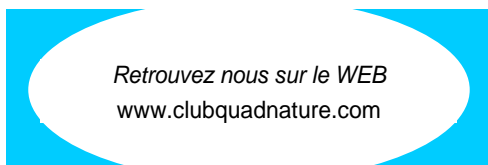
24/04/2010: Reconnaissance des bénévoles

Mai 2010: Journées « Corvée nettoyage des sentiers »

Juin 2010: Randonnée « Prosta-Quad 2010 »

Août 2010: Randonnée Performance Voyager

Surveiller le site Internet pour plus d'informations sur les activités et les dates précises de la tenue de celles-ci.



Les sentiers 4-saisons les plus près de la Ville de Québec.  
« La nature à proximité »

## QUAD DE NEUF...

*Vignette estivale de la FQQQ: disponible à compter du 15 avril...*

Pour ceux qui pratiquent le quad en période estivale, le Club Quad Nature tient à vous informer que les vignettes estivales (valide jusqu'au 31 octobre 2010) de la FQQQ seront disponibles dès le 15 avril prochain au coût de 100 \$.

Complétez ou photocopiez le formulaire au verso de cette page et transmettez-le ensuite au Club Quad Nature. Nous vous ferons parvenir très rapidement votre nouvelle vignette par le retour du courrier.

Rappelez-vous qu'il est très important de continuer à prendre votre vignette auprès du Club Quad Nature, car ça vous garantit que votre argent sera investi ici dans vos sentiers quads. C'est d'autant plus vrai si vous êtes un adepte de nos sentiers. Plusieurs membres proviennent de l'extérieur du comté de Portneuf et ils choisissent le Club Quad Nature parce que c'est dans nos sentiers qu'ils aiment le plus faire leurs randonnées.

*Sentiers quads à Pont-Rouge?*

Au cours de l'hiver qui vient de se terminer, des discussions informelles ont eu lieu sur ce sujet. Deux groupes de travail seront bientôt constitués à cet effet pour travailler sur ce dossier.

Un groupe travaillera pour relier Pont-Rouge par le sud et l'autre groupe par le nord.

*Les travaux d'été 2010 reprendront bientôt...*

Ça s'en vient à grands pas. Les travaux d'entretien d'été des sentiers reprendront aussitôt que l'assèchement du terrain va le permettre. Les 5 priorités sont les suivantes:

1. Déplacer le sentier dans le secteur rang de la Montagne. Suite à la perte d'un droit de passage, il faut déplacer une section du sentier Trans-Québec #60 dans le secteur lac Plamondon.
2. Réfection du sentier à Ste-Christine. C'est une urgence de refaire cette section. L'automne dernier, c'était très boueux. Ça ne sera pas facile non

plus au printemps dans ce secteur et vous en êtes avisé.

3. Terminer le 500 mètres dans la Zec Batiscan-Neilson. Il reste un 100 mètres à finaliser et ça sera fait aussitôt l'accès possible à ce territoire.
4. Réparer le sentier à Portneuf. Encore du travail reste à faire dans le secteur de la Carrière Savard et du rang de la rivière Belle-Isle.
5. Nivellement de sections de sentier dans la Zec Batiscan-Neilson et la Réserve faunique de Portneuf. Le titre dit tout.

*J'arrête ou je continue...*

Qui ne sait pas déjà poser cette question en voyant une balise (piquet) de renverser, une roche mal placée dans le sentier ou une bouteille d'eau à la traîne dans le sentier.

Quand vous constatez une situation flagrante et anormale en sentier et que vous pouvez aider à la corriger, pourquoi ne pas prendre l'initiative de vous arrêter et prendre action pour remé-

dier à la situation.

Replacer une balise et tasser une roche font en sorte que vous « contribuez à votre façon » à rendre les sentiers agréables et plus sécuritaires.

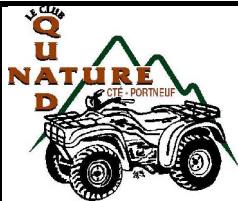
Toutes les implications de cette nature sont essentielles. Les « p'tits pas grands choses » sont importants et font que votre Club réussit à se démarquer par la qualité de ses sentiers. Et le Club, ce n'est pas seulement le CA, c'est aussi tous les membres.

*La connexion des secteurs sud et nord à Saint-Raymond...*

Le dossier commence à bouger plus depuis le dernier mois. Pour le Club Quad Nature, la négociation des droits de passage reprendra bientôt. Chose certaine, ça ne sera pas facile d'avoir l'accord de tous les propriétaires du secteur visé.

*Période de dégel 2010...*

Nous sommes présentement en pleine période de dégel. Les sentiers sont fermés pour quelques semaines...



# Club Quad Nature Portneuf Inc.

## FORMULE D'ADHÉSION ou de RENOUVELLEMENT DE CARTE DE MEMBRE

[WWW.CLUBQUADNATURE.COM](http://WWW.CLUBQUADNATURE.COM)

(S.V.P. compléter en lettres moulées)

### IDENTIFICATION DU MEMBRE:

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ App: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

Téléphone: (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ Courriel: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
jj mm aaaa

### IDENTIFICATION DU QUAD:

Marque: \_\_\_\_\_ Modèle: \_\_\_\_\_ Année: \_\_\_\_\_

Cylindrée: \_\_\_\_\_ cc Numéro de plaque: \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_

Numéro de série: \_\_\_\_\_

### MODALITÉS DE PAIEMENT:

Pour effectuer votre paiement (carte de membre), envoyez un chèque ou un mandat poste payable à l'ordre du:

## **CLUB QUAD NATURE INC.**

COÛT: Carte semi-annuelle: 100 \$ (1<sup>er</sup> mai 2010 au 31 octobre 2010)

**NOTE:** Retournez le formulaire complété par la poste à l'adresse mentionnée au bas de la page. Votre carte de membre vous sera retournée par la poste aussitôt le chèque encaissé et confirmé.  
**SVP, N'ENVOYEZ AUCUN ARGENT COMPTANT PAR LA POSTE.**

### IMPORTANT

Pour tout renouvellement par la poste, vous devez lire l'information suivante et signer au bas du formulaire.

### RENONCIATION

Sachant que l'activité récréative du QUAD représente en lui-même des risques de blessures corporelles et de dommages à des propriétés, le membre renonce, par la présente, en son nom et celui de ses héritiers, ayant droit, exécuteurs et administrateurs, à poursuivre pour toujours la Fédération québécoise des Clubs Quads (FQCQ) et ses clubs affiliés.

### RÈGLEMENTS INTERNES

1. Les membres du Club doivent posséder des véhicules en règle et dûment immatriculés.
2. La Fédération se réserve le droit, avec l'accord du Club, de refuser ou d'expulser tout membre qui, pour des raisons graves, porterait atteinte à la crédibilité de la FQCQ ou du Club, et il en résultera l'annulation et la perte de son statut de membre sans remboursement.
3. Toute demande d'adhésion ou de renouvellement est non-remboursable.

### SIGNATURE

Membre: \_\_\_\_\_  
(signature)

Date: \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
jour mois année

Retournez ce formulaire dûment rempli à: **CLUB QUAD NATURE INC.**  
**136. Défense-Nationale**  
**St-Raymond (Québec) G3L 4Y2**